

## Liste des critères environnementaux imposés aux entreprises qui ont bâti l'écoquartier

### **Eau**

- Limiter l'imperméabilisation du sol et définir une stratégie de gestion des eaux pluviales favorisant leur écoulement en surface ou leur rétention avant de les restituer au milieu naturel.
- Dispositifs techniques permettant des économies d'eau au niveau des logements.

### **Déchets**

- La gestion performante des déchets de chantier a constitué l'une des cibles de la démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE).
- La gestion des déchets ménagers est soumise à la politique de tri menée par l'agglomération en matière de déchets.

### **Biodiversité**

- Création d'espaces verts connectés à la trame verte de la ville.
- Gestion différenciée des espaces verts (diminution des consommations d'énergie, des pesticides et des engrais).

### **Sobriété énergétique et énergies renouvelables**

- Exigences fortes en termes de consommation d'énergie et de qualité thermique des bâtiments (compacité des bâtiments, terrasses végétalisées, etc.).
- Production d'électricité via une centrale photovoltaïque de 1 000 m<sup>2</sup> située sur un espace commercial.
- Installation de panneaux solaires thermiques destinés à la production d'eau chaude sanitaire des logements.
- Réseau de chaleur et de gaz assurant le chauffage des bâtiments.

### **Adopter des critères d'écoconstruction**

- Études d'ensoleillement menées pour bénéficier des apports solaires et protections solaires (casquettes de toiture, volets et persiennes coulissantes ou filets de câbles pour la végétation).
- Conception intégrant des critères de Haute Qualité Environnementale (HQE).

Source : ADEME

Quel est le titre de ce document ?

Quelles informations apportent ce document ?

Quelles informations justifient la récompense obtenue par ce quartier :

- Sur la construction ?
- Sur l'eau ?
- Sur la biodiversité ?
- Sur l'énergie ?
- Sur les déchets ?